



BULLETIN D'ADHESION

GRANDE RETRAITE DANS LE DESERT, AU PLUS PRES DU SILENCE :

APPRENDRE A TRAVERSER LA VIE

AVEC FREDERIC FLORENS ET ERIC SALAÜN

Date : DU 21 FEVRIER AU 2 MARS 2025

Prix par personne – Base Double : AU DEPART DE PARIS : 1 650 €

NOM & PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL & VILLE : _____

TELEPHONE : _____ DATE NAISSANCE : _____

MAIL : _____

AEROPORT DE DEPART : PARIS

PARTICIPANTS – NOMBRE DE PERSONNES (1 bulletin par personne) :

NOM ET PRENOM : _____

NOM ET PRENOM : _____

LOGEMENT EN CHAMBRE :

- DOUBLE
- TWIN (2 lits séparés) à partager avec : _____
- INDIVIDUELLE : + 40 € (comprenant une nuit à l'arrivée et une nuit au retour)

Le prix inclut :

- Les vols AR Paris / Ouarzazate – avec ROYAL AIR MAROC avec bagage en soute de 23 kg ;
- Les transferts Aéroport /lieu du séjour aller et retour ;
- L'hébergement et les repas du petit-déjeuner du J2 au petit-déjeuner du J10 ;
- L'accompagnement de Frédéric et d'Eric ;
- Les activités indiquées sur le programme.

Le prix n'inclut pas :

- Votre préacheminement jusqu'à Paris Orly ;
- L'assurance annulation ou multirisque ;
- Les dépenses personnelles ;
- Le supplément chambre individuelle : 40 € ;
- Toute dépense non indiquée dans « Le prix inclut ».

PLANS DE VOL AU 26 JUIN 2024 :

21 février 2025 :

Paris Orly 18h20 / Casablanca 21h25 / Casablanca 23h20 / Ouarzazate 01h10 (+1)

2 mars 2025 :

Zagora 11h50 / Casablanca 13h35 / Casablanca 16h15 / Paris Orly 19h10

CONDITIONS DE PAIEMENT :

1^{er} acompte :

A la signature du présent bulletin d'information, versement d'un acompte de :

500 € - Cinq cents Euros

- Chèque (libellé à l'ordre d'Evazion) Chèque ANCV
 Carte bleue vad (*contactez l'agence*) Virement bancaire (*contactez l'agence*)

2^{ème} acompte au 22 octobre 2024 :

500 € - Cinq cents Euros

- Chèque (libellé à l'ordre d'Evazion) Chèque ANCV
 Carte bleue vad (*contactez l'agence*) Virement bancaire (*contactez l'agence*)

Solde au 22 janvier 2025 :

650 € - Six cent cinquante Euros

Il vous sera communiqué suivant l'aéroport de départ

- Chèque (libellé à l'ordre d'Evazion) Chèque ANCV
 Carte bleue vad (*contactez l'agence*) Virement bancaire (*contactez l'agence*)

CONDITIONS D'ANNULATION DU SEJOUR

Si l'annulation totale du voyage venait à être notifiée par le client, l'agence serait en droit de percevoir une pénalité ainsi calculée :

- A la signature du contrat jusqu'à 31 jours avant le départ : billet d'avion non remboursable, augmenté des frais d'annulations du billet ;
- Moins de 30 jours avant départ : 100 % de frais

FORMALITES :

Passeport en cours de validité couvrant au minimum la durée de votre séjour

(Merci de nous retourner une copie obligatoirement)

SOUSCRIPTION ASSURANCE :

ASSURANCE MULTIRISQUE : Oui Non + **62 €**

*Dé détenteur d'une carte GOLD ou VISA PREMIER, prenez contact avec votre établissement bancaire avant de souscrire une assurance

Fait à _____ le _____

Signature du client

Vos contacts : STEPHANE (agence) / FREDERIC (enseignant)